

OBJECTIFS

- Connaître le territoire français et sa population.
- Mesurer la puissance de la France dans l'UE et dans le monde.

PROBLEMATIQUE

Quelle est la place de la France dans l'UE et dans le monde ?

1. Le territoire français et sa population

- **Un territoire présent sur plusieurs continents et océans du monde**

- Le territoire national est composé du territoire métropolitain, en Europe, et des territoires ultramarins, situés dans les Caraïbes (Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique), dans l'Atlantique Nord (Saint-Pierre-et-Miquelon), en Océanie (Clipperton, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie), dans l'Océan Indien (Mayotte, Réunion, îles éparses) et en Antarctique (Kerguelen, Crozet, Nouvelle-Amsterdam, Terre-Adélie). Ces territoires sont des COM (Communautés d'Outre-Mer) à statuts spécifiques ou des DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) au même statut que les régions métropolitaines.

- **Atouts et contraintes du territoire**

- Le territoire français est privilégié, car il comporte de nombreuses ressources. Avec 551 000 km², la France est le plus vaste État de l'UE. Située au contact de l'Europe du Nord et de l'Europe méditerranéenne, elle compte une grande diversité de paysages et de milieux. Cela lui offre une grande variété de ressources pour les activités économiques (agriculture, tourisme).
- La France est la seconde puissance maritime au monde, avec une ZEE très importante grâce à ses COM et DROM (voir SITUATION 2).
- Certains milieux présentent davantage de contraintes : éloignement des DROM, pente et froid dans les montagnes, sécheresses estivales et pluies automnales en milieu méditerranéen. La France est aussi exposée aux risques : tempêtes et inondations en métropole, volcanisme, séismes et cyclones en Outre-Mer.

- **Répartition et dynamiques de la population**

- Avec 112 habitants au km², la densité moyenne de la France est assez faible, mais ce chiffre cache l'inégale répartition de la population française. Les régions les plus peuplées sont celles qui concentrent les activités économiques (métropoles) et permettent la circulation et les échanges (vallées fluviales, littoraux, frontières). À l'inverse, les montagnes et la Guyane sont peu peuplées (contraintes naturelles), ainsi que les espaces ruraux en déprise (peu d'activité économique).
- En 2014, la France compte plus de 66 millions d'habitants, et elle continue d'en gagner chaque année. Si la démographie française est dynamique, c'est essentiellement grâce au solde naturel, car la fécondité y est une des plus élevées d'Europe. Le solde migratoire est de moins de 100 000 personnes par an.
- La France est aussi un pays marqué par le vieillissement : la part des personnes de plus de 60 ans est aujourd'hui de 22 %, mais on l'estime à 1/3 en 2050. Cela est dû à la fois à l'allongement de l'espérance de vie (grâce aux progrès médicaux et à l'amélioration des conditions de vie), et à l'arrivée à l'âge de la retraite des populations du *baby-boom*, enfants nés après la Seconde Guerre mondiale.
- La répartition de la population sur le territoire connaît des modifications. Les migrations intérieures se dirigent principalement vers les régions du Sud et de l'Ouest, grâce à la qualité de vie qu'elles proposent : on appelle ce phénomène l'héliotropisme. Les grandes villes attirent aussi de plus en plus la population : c'est la métropolisation. À l'échelle locale, les habitants s'installent dans les zones périurbaines.

2. La puissance de la France

DEFINITION

- **Puissance** : capacité d'un État à imposer sa volonté aux autres États et/ou à les empêcher de mener à bien leurs projets sur la scène internationale. Elle se mesure en prenant en compte sa puissance brute (« *hard power* »), c'est-à-dire sa puissance militaro-diplomatique et ses capacités économiques, mais aussi sa puissance douce (« *soft power* »), c'est-à-dire sa capacité à influencer les autres États ou acteurs internationaux sans contraintes, par la diffusion de sa culture et de ses valeurs.

- **Les atouts de la puissance**
- La France est un pays d'une superficie moyenne et modestement peuplé, mais son territoire comporte de nombreuses ressources, sa population est relativement bien formée, et elle dispose, grâce à son Outre-mer, de points d'appuis géostratégiques et d'une grande ZEE (voir SITUATION 2).
- La France est une des premières économies mondiales et est intégrée à l'une des trois grandes aires de puissance du monde (la Triade). Elle est le premier pays touristique, la deuxième puissance agricole, et excelle dans le secteur des transports (TGV, automobile, aérospatiale) et du matériel militaire.
- La France exerce une influence culturelle et géopolitique certaine dans le monde, c'est-à-dire qu'elle a la capacité à se faire entendre à l'échelle mondiale sur les plans diplomatique, militaire, scientifique et culturel. Elle participe à des grandes institutions internationales comme le G8 et dispose d'un droit de veto au conseil de sécurité de l'ONU. La francophonie réunit l'ensemble des pays dont une des langues officielles est le français : s'ils ne rassemblent que 3 % de la population mondiale, ils sont présents sur les 5 continents. Le rayonnement culturel de la France s'exprime enfin par la création artistique, la gastronomie, le luxe et la richesse de son patrimoine culturel.

DEFINITION

- **Zone Économique Exclusive (ZEE)** : définies lors de la conférence de Montego Bay en 1982, les ZEE sont des zones de 200 miles marins (370 km) à partir du trait côtier, où l'exploitation des ressources est la propriété exclusive de l'État. Les zones maritimes hors ZEE sont appelées « eaux internationales ».

- **La France, puissance européenne**
- Un rôle politique important depuis le début de la construction européenne : la France a joué un rôle central dans la construction européenne depuis ses débuts. Ce sont deux Français qui ont proposé le premier plan d'association (Déclaration Schumann) qui a abouti à la CECA, puis à la CEE.
- De nombreux échanges avec ses partenaires européens : la France effectue l'essentiel de ses échanges commerciaux avec ses partenaires européens. Elle en est la deuxième puissance derrière l'Allemagne.
- Un territoire intégré à l'Europe : le territoire français, « Finistère » ouest de l'espace européen, est un lieu de transit entre le nord et le sud du continent. La France est intégrée par un réseau de transport aérien, routier et ferroviaire avec ses voisins. Les grands aménagements dans le domaine des transports privilégient actuellement les liaisons avec les grandes métropoles européennes.

- **Quelle place pour la France dans la mondialisation ?**
- Dans la mondialisation, les États doivent jouer un rôle nouveau, davantage fondé sur la capacité à innover, à dominer les marchés en s'appuyant sur de puissantes firmes transnationales, à diffuser leurs propres valeurs, à jouer un rôle dans les arbitrages régionaux et internationaux. Dans ce domaine, la France a des atouts liés à son passé de puissance économique et politique, mais aussi des faiblesses, notamment la concurrence des pays émergents.

Situation 1 : Paris, ville mondiale

- Paris, capitale de la France, était déjà à la fin du XIX^e siècle une ville internationale, la « Ville lumière » qui attire par son prestige artistique et culturel. Aujourd'hui, c'est une ville mondiale, c'est-à-dire une ville qui joue un rôle important dans le monde au niveau politique, culturel et économique. Avec ses 12 millions d'habitants, elle n'est pourtant qu'au 25^e rang mondial pour sa population. La réflexion en cours sur le projet du « Grand Paris » manifeste le souci de l'État et des collectivités de répondre à des urgences (transports, logements, etc.), mais aussi de préparer l'avenir en repensant l'aménagement de la région parisienne, afin que Paris demeure dans le peloton de tête des villes mondiales.
- **Une ville au cœur de flux mondiaux**
 - Première destination touristique mondiale, elle a accueilli 28 millions de touristes en 2008 dont 18 millions d'étrangers attirés par son patrimoine historique et culturel. Elle est également la première ville de congrès internationaux au monde et la deuxième ville européenne de salons.
 - Quelques grandes organisations internationales y ont installé leur siège comme l'OCDE et l'UNESCO et plus de 180 pays y sont représentés par des ambassades et consulats.
 - Paris bénéficie d'une très bonne accessibilité : l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle est classé au 6^e rang mondial et constitue avec Orly le deuxième hub en Europe après Londres ; de plus, des TGV au départ de Paris desservent tous les jours 40 grandes villes européennes.
- **Une ville qui exerce des fonctions de commandement économique et financier à l'échelle internationale**
 - Des sièges sociaux d'entreprises transnationales (surtout françaises) et de grandes banques y sont installés, en particulier dans le quartier de La Défense.
 - Elle concentre les activités dynamiques, à forte valeur ajoutée, comme les services aux entreprises, le tertiaire supérieur, les technologies de l'information et de la communication. Les centres de recherche et les établissements d'enseignement supérieur y sont très nombreux.
- **Les faiblesses de Paris à l'échelle internationale**
 - La bourse de Paris a une influence moindre que celles de Londres, New York ou Tokyo.
 - Ses activités stratégiques dans le domaine économique sont beaucoup moins importantes qu'à New York, Tokyo, Londres ou Francfort.
 - Dans le domaine culturel et artistique, son attractivité est aussi fortement concurrencée par celles de New York, Londres ou Berlin.

Situation 2 : L'Outre-mer et la puissance française

- L'Outre-mer français est constitué de terres éloignées du territoire métropolitain, sous souveraineté française. Cet ensemble est très émietté, mais il regroupe en 2008 environ 2,6 millions d'habitants sur 120 000 km². Ces territoires, héritage du passé colonial de la France, sont situés principalement en zone intertropicale.
- Les statuts de ces territoires ont beaucoup évolué ces dernières années. Aujourd'hui on compte 5 DROM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte. Ils ont les mêmes attributions que les départements et régions de France métropolitaine. Les autres territoires ultramarins ont une grande diversité de statuts adaptés aux spécificités locales. Leurs liens juridiques avec la France sont complexes et divers.
- Les territoires ultramarins participent à la puissance de la France dans le monde : ils lui procurent quelque 10 millions de km² de zones économiques exclusives (ZEE), dont les 2/3 dans l'Océan pacifique. Cet espace maritime, un des premiers au niveau mondial, permet une présence française dans des régions du monde riches en ressources, dans différentes aires d'échanges et de culture. D'autre part, en plus d'un vaste domaine touristique, ces espaces ultramarins donnent à la France la possibilité de disposer de bases militaires et de sites stratégiques dans différentes régions du monde, dont une base spatiale de première importance en Guyane.